



**Mémoire présenté
à l'Office de consultation publique de Montréal**

Mai 2021

Table des matières

Table des matières	1
Qui sommes-nous?	2
Notre mission	3
L'Archipel, un intervenant actif dans l'arrondissement	4
Offre de services pour les adultes ayant un TSA	4
L'Archipel et RCA : un partenariat constructif.....	5
Rêv'avenir : un nouveau centre d'activités de jour dans Ahuntsic	6
Promoteur d'un projet de logements socio-communautaire sur le site Louvain Est	6
Notre adhésion au projet	8
Un milieu de vie solidaire	8
Une offre résidentielle sociale et communautaire importante et diversifiée répondant notamment aux personnes ayant des besoins particuliers.....	9
Plus qu'un projet, un écoquartier	10
Des conditions gagnantes.....	11
Cession des terrains par la Ville et pérennité de l'abordabilité des logements.....	11
Gestion efficace du stationnement	11
La mutualisation de services sur le site Louvain : une avenue prometteuse et nécessaire	12
L'implication de tous les acteurs du milieu	12

Qui sommes-nous?

L'émergence de notre organisme communautaire dans le paysage montréalais arrive en 2013 lorsqu'une trentaine de parents de jeunes adultes ayant un trouble du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle (TSASDI), membres d'Autisme Montréal (anciennement ATEDM), se rassemblent pour discuter de l'avenir incertain réservé à leurs enfants. **Les motifs : Des parents au bord de l'épuisement à cause de l'absence de services pour leurs jeunes? Qui se demandent ce qu'il qu'advient de leur enfant autiste quand ils ne seront plus là ou devenus inaptes à s'occuper d'eux?**

Interpellés par la montée sans cesse croissante des diagnostics¹ et alertés par un rapport accablant du protecteur du citoyen², ces parents ont rapidement constitué un organisme provisoire ayant pour objectifs de favoriser l'autonomie et l'intégration sociale des adultes autistes par **des services de logement**, d'accompagnement et de mesures de soutien individuel et communautaire. Pour le Dr Laurent Mottron (voir *L'Express*, printemps 2014, Fédération québécoise de l'autisme-FQA, *La misère des adultes autistes*), on retrouvait au Québec **plus de 51 000 personnes autistes (une prévalence cumulée des TSA de 0,8 %) en 2014. Ces adultes ne recevaient alors à peu près aucun service spécialisé, que ce soit diagnostic, logement, emploi adapté, gestion de crise ou tout autre service que leur condition exige.** Aujourd'hui, cette prévalence s'établit à 1,0 % selon la FQA. Cela veut dire, en extrapolant avec les données d'aujourd'hui, que ce nombre atteint maintenant autour de 70 000 pour le Québec, 32 500 pour la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), 16 800 pour l'Île de Montréal, 14 900 pour la Ville de Montréal et 1 100 pour l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

L'OBNL, incorporé officiellement sous le nom de **L'ARCHIPEL DE L'AVENIR** en 2014, est rapidement reconnu comme organisme de bienfaisance par l'Agence de revenu du Canada (ARC) dans la foulée de sa fondation en 2015. Dès lors une équipe motivée, dévouée et compétente de bénévoles fut mise sur pied pour élaborer, réaliser et mettre en œuvre l'offre de services de l'Archipel dont l'accès

-
- 1 Au Québec, selon les dernières statistiques connues, 1 enfant sur 64 âgé entre 5 et 17 ans reçoit un diagnostic d'autisme (*Agence de santé publique du Canada, 2018*). Aux États-Unis, c'est 1 enfant sur 59 comparativement à 1 sur 68 en 2014 (*Center for Disease Control, 2018*).
 - 2 Rapport spécial du protecteur du citoyen; *Les services aux jeunes et aux adultes présentant un trouble envahissement du développement : de l'engagement gouvernemental à la réalité*; Québec, mai 2012.

au logement social et communautaire est au cœur de la mission de l'Archipel, et pour causes.

Hasard? Chance? Recherche de partenaire du milieu? On ne saurait dire! Mais notre organisme s'est rapidement implanté dans sa terre d'accueil à Ahuntsic où il a reçu bienveillance, compréhension et compétence d'une communauté solidaire, bien organisée, de bon conseil, et prête à aider l'Archipel à réaliser ses objectifs et développer sa mission.

Notre mission

« La mission de l'Archipel de l'avenir est de créer, développer et offrir un éventail de services et d'activités pour soutenir l'autonomie et l'inclusion sociale et résidentielle des adultes ayant un trouble du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle (TSASDI). »

L'Archipel de l'avenir cumule à ce jour 221 membres dont 104 adultes ayant un TSA et 84 parents ou proches aidants qui bénéficient de son offre de services. À cela s'ajoute 34 autres personnes ressources, membres de l'organisme, qui soutiennent la mission de l'Archipel sous différentes formes (soutien bénévole : financier, conseils, participation à des comités...). Durant la pandémie, le membership n'a cessé de croître malgré le ralentissement obligé de nos services et la fermeture temporaire de nos bureaux et salles.

Dans le cadre de sa mission, les administrateurs de l'Archipel placent les besoins, le mieux-être et les aspirations des personnes autistes au premier plan. Ceci oriente leurs décisions, leurs actions et leurs valeurs, à la fois au plan de la gestion et de l'intervention³ auprès des adultes autistes et des parents et proches aidants.

Pour réaliser sa mission, l'Archipel compte essentiellement sur ses différents comités : ateliers de cuisine; ateliers d'autonomie; comité de loisirs; comité conjoint RCA⁴-Archipel; comité habitation; comité de coordination du centre d'activités de jour Rêv'avenir; comités du site Louvain Est; comité de financement. Malgré les règles COVID nous obligeant à des rencontres virtuelles, ces comités ont nécessité une cinquantaine de rencontres l'année dernière où 12 bénévoles ont cumulé plus de 2 500 heures de présence et où 8

3 Valeurs de gestion : honnêteté et intégrité; respect et tolérance; justice, égalité et équité; éthique et transparence; responsabilité. Valeurs d'intervention : confiance; respect et non-violence; entraide et écoute; empathie; sécurité.

4 Les résidences communautaires Ahuntsic, un projet mixte de logements abordables de type AccèsLogis (volet 1 – personnes âgées et volet 3 – adultes autistes).

employé.e.s ont été impliqués, en alternance, sur un ou plusieurs de ces comités.

L'Archipel, un intervenant actif dans l'arrondissement

Fait notable, notre organisme bénéficie, depuis sa création, des conseils et du soutien constant de la même organisatrice communautaire du CLSC Ahuntsic du CIUSSS NÎM. L'Archipel profite également depuis le début de l'expertise et de la confiance de **Rêvanous** qui est devenu un partenaire indispensable de notre organisation. Par son implication active dans le milieu, et grâce à ses nombreux partenaires⁵, l'Archipel s'est développé à grande vitesse lui permettant aujourd'hui d'offrir une palette de services enviables.

Les administrateurs et la direction souhaitent pour la prochaine année mettre l'accent sur la consolidation de tous les secteurs investis depuis quelques années, principalement les ateliers et outils en soutien à l'autonomie et l'intégration sociale des adultes autistes ainsi que les activités de réflexion et d'action en concertation avec le Chantier Habitation de Solidarité Ahuntsic et le Comité de pilotage du site Louvain Est. Il s'agit bien sûr de son projet de réalisation d'un immeuble d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis avec une liste d'attente de plus de 60 personnes ayant un TSA et rêvant d'autonomie.

Offre de services pour les adultes ayant un TSA

La consolidation de tous ses services est au coeur des objectifs de l'Archipel en 2021-2022 :

- Les ateliers d'autonomie résidentielle (2 heures/atelier), offerts à raison de deux sessions par année (8 participants par session) de 16 ateliers par session, animés par un éducateur spécialisé et une co-animatrice;
- Les ateliers de cuisine (3 heures/atelier), offerts à raison de deux sessions par année (10 participants par session) de 15 ateliers par session, animés par une éducatrice spécialisée et un co-animateur;

5 Nos principaux partenaires : Le CIUSSS Nord de l'île de Montréal secteur Di-TSA-DP; Le CRADI – Comité régional pour l'autisme et la déficience intellectuelle; Solidarité Ahuntsic – Centre communautaire Ahuntsic – Chantier Habitation - Comité de pilotage du site Louvain Est; La Table de Concertation régionale DI-TSA du Nord-Est de l'île; La FOHM – Fédération des OSBL d'habitation de Montréal; Les Résidences communautaires d'Ahuntsic; Rêvanous; LA FQA – Fédération québécoise de l'Autisme; Le Mouvement PHAS – Personnes handicapées pour l'Accès aux Services.

- Les activités de loisirs et de socialisation offertes et animées par une éducatrice spécialisée et une co-animatrice à raison de deux à trois activités par semaine en soirée ou fin de semaine;
- Les cafés-rencontres des parents à raison de 3 à 4 fois par année afin de partager des expériences entre parents d'adultes autistes;
- Les ateliers de cuisines collectives 3 heures par semaine aux 10 personnes autistes résidentes aux RCA (soir ou samedi);
- Le soutien individuel aux 10 personnes autistes résidentes aux RCA par un éducateur spécialisé à raison de 28 heures par semaine;
- À venir - Les ateliers de développement des habilités et interactions sociales en ajout à l'offre de services de l'Archipel cette année (en voie d'élaboration, d'organisation et de mise en place en 2022);
- À venir – La mise en place et le soutien de l'utilisation d'outils technologiques de type Ipad pour l'assistance aux autistes à la réalisation de tâches et à la gestion des horaires dans un milieu résidentiel comme les RCA.

L'Archipel et RCA : un partenariat constructif

Le rapprochement des Résidences communautaires d'Ahuntsic, OBNL d'habitation pour aînés, et de l'Archipel de l'avenir a mené les deux groupes à une entente de partenariat réservant 10 logements (AccèsLogis volet 3) sur 55 pour des adultes autistes. L'immeuble inclus 5 personnes à limitations fonctionnelles. Le groupe des aînées est constitué de personnes âgées autonomes de 60 ans et plus (volet 1 du projet AccèsLogis). Les deux partenaires ont la même volonté de créer un milieu de vie mixte, inclusif, ouvert et accueillant. Afin de s'assurer que la cohabitation soit et demeure harmonieuse et solidaire et pour encourager les rapports de bon voisinage, à l'interne comme à l'externe, les résidents bénéficient d'activités de soutien communautaire visant à les soutenir, divertir, informer, sensibiliser, ainsi qu'à dénouer les situations de conflit et à soutenir leurs initiatives. Les dix résidents ayant un TSA, tel qu'énoncé précédemment, reçoivent un soutien individualisé, afin de favoriser leur adaptation à leur nouvelle vie de locataire. Ce soutien se fait en collaboration avec les services DI-TSA-DP du CIUSSS NÎM.

Les deux partenaires ont travaillé à une politique de sélection unifiée qui intègre les critères généraux des Résidences communautaires d'Ahuntsic et ceux spécifiques de l'Archipel de l'avenir. Pour être éligible à un logement, le candidat autiste doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Être âgé d'au moins 21 ans
- Avoir un diagnostic de TSA sans déficience intellectuelle
- Être membre de l'Archipel de l'avenir
- Accepter une évaluation de son autonomie ou, s'il vit déjà seul, une mise à jour de son plan d'intervention qui atteste notamment de l'absence de

- troubles graves du comportement, de la capacité de rester seul de jour comme de nuit, la capacité de réagir adéquatement en cas d'urgence.
- S'il est retenu, le candidat doit accepter le soutien d'un intervenant social si nécessaire

Différents critères sont abordés en sélection : des critères liés aux habiletés sociales (capacité de vivre ensemble, ouverture aux personnes âgées et aux personnes handicapées, implication communautaire), des critères financiers (taux d'effort consacré pour payer le loyer et qualité physique du logement actuel, surpeuplement et revenus ou capacité de payer) et autres critères (stabilité, lieu de résidence actuel et ancienneté de la demande).

Après un an et demi d'existence, ce projet s'avère un vif succès, notamment concernant l'objectif de mixité sociale. Cela encourage l'Archipel à poursuivre dans la même veine pour notre futur projet sur le site Louvain Est.

Rêv'avenir : un nouveau centre d'activités de jour dans Ahuntsic

En novembre 2019, pour donner suite à la sollicitation du MSSS et une longue démarche de discussion ayant durée plus d'un an, Rêvanous et l'Archipel de l'avenir concluent une entente de partenariat avec le CIUSSS NÎM et le CIUSSS CS. Cette entente de concertation permet d'offrir des activités de jour à 24 personnes adultes présentant une déficience intellectuelle légère et/ou un trouble du spectre de l'autisme (DIL/TSA).

Retardé par les règles COVID-19 mises en place début mars 2020, Rêv'avenir a ouvert ses portes le 13 juillet 2020, le temps de trouver un local correspondant à la taille et la localisation recherchées. Le local a été aménagé afin de répondre aux besoins et aux normes de sécurité. Situé à proximité de la station de métro Henri-Bourassa, le centre offre des activités ludiques donnant des opportunités de socialisation et des activités propices au maintien des acquis et qui favorisent de nouveaux apprentissages.

Le centre de jour est sous la responsabilité de Rêvanous, qui voit à la gestion des ressources humaines, et de l'Archipel de l'avenir, qui s'assure de la gestion financière et matérielle de Rêv'avenir. Le centre est actuellement doté d'une coordonnatrice, de trois éducateurs spécialisés et d'une aide-animatrice pour l'organisation et le fonctionnement quotidien.

À cause de la pandémie, le centre fonctionne avec des ratios limités par salle. Cela s'avère un véritable succès de fréquentation jusqu'à maintenant. On peut être fier de ce partenariat qui nous a permis de mutualiser nos ressources.

Promoteur d'un projet de logements socio-communautaire sur le site Louvain Est

Des besoins criants de logements abordables pour les jeunes adultes autistes : voilà ce qui anime le plus notre organisme dans ce projet d'écoquartier. L'Archipel de l'avenir s'intéresse au site Louvain Est depuis les premières discussions au Chantier habitation Ahuntsic. Notre organisme est présent depuis ses tout débuts et a assisté à pratiquement toutes les rencontres du comité de pilotage auquel il a contribué par des échanges constructifs afin d'alimenter le Bureau de projet partagé.

Depuis sa fondation, le partenariat et la concertation font parties de notre ADN. Et ce projet de mutualisation des services est absolument formidable. Il est moderne, inédit et vise l'abordabilité pérenne des projets qui y prendront vie. Il correspond à notre façon de travailler afin d'atteindre des objectifs communs. Assisté par le GRT Bâtir son quartier, le projet AccèsLogis que nous envisageons est grosso modo le suivant :

- Un projet d'habitation sur huit étages comportant 80 unités de logement;
- Situé sur la rue Saint-Hubert le plus près possible du métro Sauvé et du centre communautaire prévu;
- 65 unités de 3 1/2 (80 %) et 15 unités de 4 1/2 (20 %);
- La clientèle visée est de 30 (37,5%) personnes autistes de 21 ans et plus (volet 3) et de 50 (62,5%) autres personnes (volet 1) dont 42 de 55 ans et plus et 8 personnes handicapées ayant des limitations fonctionnelles;
- Un maximum de 24 espaces de stationnement (30%) intérieur en sous-sol, les autres espaces de stationnement devront être sur rue à l'intérieur du site Louvain Est ou sur rue à l'extérieur du site Louvain;
- Une grande salle multifonctionnelle séparable en deux incluant un espace cuisine et partageable, à l'occasion, aux besoins avec d'autres organismes de l'écoquartier selon des modalités à définir;
- Une cour extérieure partageable, à l'occasion, avec d'autres organismes selon des modalités à définir;
- Un bureau de direction et deux bureaux pour les employés dont un en soutien individuel pour les personnes ayant un TSA et un pour le soutien communautaire en logement social et abordable.

Notre liste d'attente pour un logement social avec soutien communautaire est de près de 60 personnes ayant un TSA. Au besoin, nous pouvons aussi faire appel à la liste des RCA et faire appel à nos autres partenaires : CIUSSS NÎM, Comité régional pour l'autisme et la déficience intellectuelle (CRADI), la Fédération de l'autisme du Québec (FAQ), Autisme-Montréal.

Pour les personnes âgées de 55 ans et plus nous utilisons les listes d'attente référées par nos partenaires RCA, GRT, Solidarité Ahuntsic, FOHM. Pour les

personnes ayant une limitation fonctionnelle, elles nous sont référées par les CLSC du CIUSSS NÎM.

Nous sommes très motivés d'appartenir à cet écoquartier et de collaborer à son développement, son maintien et sa croissance dans l'avenir.

Notre adhésion au projet

Comme mentionner antérieurement, l'Archipel de l'avenir est promoteur d'un projet sur le site et partie prenante de la réflexion et des propositions amenées par le Comité de pilotage. Cet intérêt est pluriel. Ce site constitue une occasion unique à saisir pour en faire un développement exemplaire tant au niveau environnemental que des nouvelles pratiques d'urbanisme. Il représente également une opportunité d'offrir, en grand nombre, des logements sociocommunautaires pour répondre aux besoins du quartier dans son ensemble, mais aussi constitue une solution résidentielle adaptée aux personnes ayant un trouble de l'autisme (TSA) où le vivre ensemble est préconisée. Ce projet mixte se veut également un incubateur d'économie sociale qui pourra aider au parcours professionnel de certains autistes.

Un milieu de vie solidaire

Plus qu'un projet, la proposition de développement du site Louvain-Est se veut la création d'un milieu de vie solidaire. Le vivre ensemble et la solidarité sont des principes qui ont guidé la démarche citoyenne. À cet effet, citons le Rapport synthèse des travaux des groupes de citoyens, Hiver et printemps 2019 : *« C'est le Chantier habitation Ahuntsic qui, en 2017, va relancer la participation citoyenne autour de la création d'un écoquartier à vocation sociale et communautaire, animé et inclusif, où se côtoient des personnes de tous âges, de toutes provenances et de toutes conditions dans un contexte de mixité des usages et des fonctions »*. p. 6

De même, l'un des principaux éléments de convergence mentionné lors des travaux des groupes de citoyens réfère à une offre résidentielle diversifiée répondant notamment aux personnes ayant des besoins particuliers : *« ... la nécessité d'une prépondérance de logements sociaux et communautaires, des logements pour des citoyens ayant des besoins particuliers, accessibilité pour tous, selon différentes formules d'habitation (Rapport synthèse des travaux des groupes de citoyens, p.12) »*.

En somme, L'Archipel de l'avenir est en parfait accord avec la vision de développement du site où, comme mentionné dans le document d'information de la consultation publique, *Vivre à Louvain-Est c'est*⁶, notamment :

- Participer à une communauté diversifiée et en partager les valeurs d'inclusion, d'ouverture et de solidarité
- Habiter un logement de qualité et adapté à ses besoins et à ses moyens.

Une offre résidentielle sociale et communautaire importante et diversifiée répondant notamment aux personnes ayant des besoins particuliers

Le site Louvain représente un espace en redéveloppement des plus intéressants de l'arrondissement par sa grandeur et par le fait qu'il est de propriété municipale. À ce jour, les nombreuses consultations tenues et documents produits notamment par le Chantier Habitation Ahuntsic et le Comité de pilotage préconisent une offre importante de logements communautaires et sociaux⁷ sur le site pour répondre notamment aux familles, aux retraités et aux personnes ayant des besoins particuliers. De plus, une forte présence d'un développement résidentiel social et communautaire est en bonne continuité avec le profil coopératif du secteur.

Parmi les projets souhaitant voir le jour sur le site, nous croyons que notre projet mixte de 80 logements, 42 pour des personnes de 55 ans et plus, 8 pour des personnes ayant une déficience physique et 30 réservés aux personnes autistes autonomes, répond aux besoins mentionnés lors des consultations. De plus, pour les TSA où l'offre de logements autonomes reste marginale, ce projet est porteur d'espoir. L'Archipel de l'avenir est l'un des seuls organismes à offrir des logements autonomes avec soutien communautaire.

Les personnes autistes autonomes souhaitent voler de leurs propres ailes. L'Accessibilité à des logements du programme AccèsLogis, volet 3 leur donne une liberté, mais aussi une sécurité et un soutien individuel tout en leur permettant de se constituer un réseau social ou d'appartenance qui leur permet de fuir l'isolement⁸.

L'intégration réussie des jeunes autistes autonomes à la Résidence communautaire Ahuntsic, où 11 des 55 logements leur sont réservés, témoigne de l'acceptabilité sociale de ce genre de projet. Rappelons qu'en amont, les jeunes autistes désireux d'avoir un logement ont été soutenus dans leur

6 Document d'information Écoquartier Louvain Est, OCPM

7 Chantier Habitation Ahuntsic : Rapport de planification participative d'un milieu de vie solidaire et durable, 2012; SITE LOUVAIN EST : UNE DÉMARCHE CITOYENNE, Rapport synthèse des travaux des groupes de citoyens, Hiver et printemps 2019

8 CRADI

démarche notamment par des ateliers préparatoires à l'autonomie, des ateliers de cuisine collective, etc. De plus, une fois sur place, ces jeunes sont accompagnés. L'Archipel assure un soutien communautaire et individualisé.

Voici quelques témoignages de jeunes autistes de la Résidence communautaires Ahuntsic qui révèlent bien de leur désir d'intégration et de leur enthousiasme par rapport à leur déménagement :

Quelle est ta plus grande fierté en lien avec ton déménagement?

- *Avoir été choisi pour avoir un appartement et mettre en place une routine de vie qui convient*
- *Avoir travaillé fort pour avoir un chez soi confortable*
- *Être autonome et me cuisiner de bons plats.*
- *Normalement je ne suis pas quelqu'un qui exprime vraiment sa fierté mais si je peux avoir l'occasion de rendre service en participant à améliorer la qualité de vie de mes semblables, cela représenterait pour moi une bonne raison d'être fier.*

Nous pouvons mentionner que le futur projet sur Louvain Est sera ouvert à toutes personnes autistes, mais les TSA membres de notre organisme constitue un bassin assurant une demande au projet.

Par ailleurs, nous en parlerons plus tard, le fait que le terrain du site Louvain est une propriété municipale permet d'entrevoir des conditions favorisant la viabilisation des projets sociaux, en ayant accès au terrain à des conditions avantageuses.

Plus qu'un projet, un écoquartier

Le site Louvain offre l'occasion de créer un milieu résidentiel enligné sur un engagement pour la protection de l'environnement. Cet engagement devrait être significatif (plus que des mots). Il serait alors à la fois une source de fierté pour les résidents et une source d'inspiration pour d'autres développements. Des critères devraient être établis pour atteindre cet objectif notamment pour les facteurs suivants :

- Des normes environnementales au niveau du bâti. Les logements devraient être bâtis avec des normes élevés d'isolation thermique. Des sources d'énergies renouvelables et communautaires pourraient aussi être envisagées. L'architecture devrait favoriser le verdissement et tiré profit de l'énergie solaire passive.

- Une architecture de paysage favorisant la vie en commun, qui évite les ilots de chaleur et qui favorise une bonne gestion des eaux de pluie.
- Des activités économiques d'utilité sociale afin de répondre localement aux besoins tout en limitant les déplacements. Des pratiques d'embauches favorisant l'intégration sociale seraient également appréciées. Pour garantir le respect de ces principes, l'activité économique sur le site devrait être encadrée par des règlements communs aux projets membre de cette communauté.
- Une mobilité durable. Nous adhérons entièrement à la proposition de 0,3 stationnement par logement. Nous croyons aussi que des mesures devraient être prises pour bonifier les moyens de transports écologiques disponibles. Le transport en commun, le transport actif et l'autopartage seraient à privilégier.

Des conditions gagnantes

Cession des terrains par la Ville et pérennité de l'abordabilité des logements

Afin de répondre à des besoins criants de logements abordables pour les jeunes adultes autistes et les autres résidents de notre projet d'habitation sociale et communautaire, il apparaît nécessaire, même indispensable, que la Ville cède les terrains de sorte que cela n'intervienne pas dans les coûts. Il faudra trouver des modalités avec la Ville et le groupe de projet partagé (fiducie d'utilité sociale).

L'Archipel de l'avenir verra à assumer de son côté le soutien individuel (aux autistes) et communautaire (aux autres personnes du projet). Mais elle devra assumer cela à même ses budgets tant que les pourvoyeurs de fonds publics du MSSS ne viendront pas. Et cela c'est énorme comme effort financier pour un organisme émergent comme le nôtre.

Gestion efficace du stationnement

La question du stationnement devra être considérée avec attention afin de ne pas générer un casse-tête dans les rues avoisinantes. Outre le stationnement des résidents (0.3/logement), il faut considérer des espaces pour les visiteurs, pour les travailleurs et pour les clients des espaces commerciaux. Il faut éviter d'être appréhendé comme un mauvais voisin en générant une occupation des rues dépassant la capacité.

La mutualisation de services sur le site Louvain : une avenue prometteuse et nécessaire

Le contexte actuel au niveau sanitaire et écologique amène tous les acteurs de la société à revoir leurs façons de faire. La mutualisation de services n'est pas une idée nouvelle, cependant l'angle sous lequel les promoteurs des projets du site Louvain l'abordent est prometteuse et nécessaire.

Outre les économies et l'échange d'expertise engendrés par le partage de services et d'installations, la mutualisation constitue une voie intéressante de viabiliser et de pérenniser les projets résidentiels, notamment les projets sociocommunautaires.

Ce partage permet aussi aux participants de pouvoir se doter d'équipement et d'aménagement autrement difficile à financer ou à obtenir de manière individuelle. Ce partage permet de rêver ensemble!

Dans les prochains mois, il sera important de définir les services à mutualiser entre les promoteurs de projets, sociaux comme privés, mais aussi avec les institutions et les entreprises qui œuvreront sur le site. Les promoteurs sociaux du Comité de pilotage travaillent actuellement à identifier ses services et/ou équipements dont la mutualisation sera bénéfique.

Le succès de ce partage dépend comme mentionné de la participation de tous, d'une transparence et de la mise sur pied des règles claires de partage et de fonctionnement.

L'implication de tous les acteurs du milieu

Au-delà d'une mutualisation de certains services sur le site, la participation plus large des intervenants et acteurs du milieu sera nécessaire pour la réussite d'un écoquartier. À titre d'exemple, l'utilisation moindre de l'auto-solo devrait être favorisée, notamment, par un service de navette entre les marchés d'alimentation à proximité et les résidents du site. Les institutions académiques et sportives du quartier pourraient également participer, par leur expertise, à une offre de services adaptés et diversifiés pour les résidents, mais aussi apporter des solutions aux enjeux environnementaux.